



Le bacille de Bang

MOYENS UNIFORMES DE LUTTE

L'avortement infectieux des bovins qui est causé par le bacille de Bang, et que l'on appelle plus généralement aujourd'hui la maladie de Bang, est un sujet qui a été l'objet de longues discussions en ces dernières années, dit le Directeur Général Vétérinaire dans son rapport annuel, et l'on s'efforce, plus spécialement sur ce continent, de trouver des moyens de répression uniformes.

Dans tous les traitements que l'on emploie contre cette maladie le grand point d'identification des animaux infectés et leur évacuation. La difficulté à ce sujet c'est qu'il n'existe pas d'agent diagnostique satisfaisant que l'on puisse appliquer dans la pratique. L'épreuve du sang au laboratoire est le seul diagnostic; on s'accorde généralement à dire que cette épreuve, faite par des aides compétents, est très sûre, mais sa nature même fait qu'on ne peut l'interpréter que dans un laboratoire, loin des animaux sur lesquels le sang a été prélevé. Il peut donc s'introduire bien des éléments variables à partir du moment où le sang est recueilli dans la vacherie jusqu'à ce qu'une décision soit prise au laboratoire. Souvent aussi, le vêlage est entouré d'une période négative qui demande à être prise en considération. La question des antigènes, l'importance des réactions dans différentes dilutions, et leur interprétation, toutes ces choses présentent des difficultés qui s'opposent à ce que l'on prenne une décision uniforme.

Malgré ces difficultés, il a été démontré que l'on peut extirper la maladie des troupeaux par des épreuves répétées, l'enlèvement des animaux infectés et la désinfection. Beaucoup de troupeaux d'expérience ont été soumis pendant plusieurs années à l'épreuve du sang. Trois épreuves ont été employées dans les laboratoires de la Division de l'hygiène des animaux, c'était l'agglutination lente, l'agglutination rapide et la fixation du complément. Lorsque ces trois épreuves sont entreprises, elles se complètent l'une l'autre, elles ont une tendance à supprimer les incertitudes, et elles permettent de faire un diagnostic précis dans bien des cas qui pourraient rester douteux.

Les singularités de cette maladie et sa fréquence, demandent que l'on y aille prudemment dans l'adoption de mesures régulières, car il faut que ces mesures soient raisonnables, pratiques et qu'elles tiennent compte des progrès réalisés dans la lutte contre la maladie. Le Directeur Général Vétérinaire est d'avis que des mesures fédérales obligatoires ne seraient pas pratiques, mais le système facultatif du Ministère fédéral de l'Agriculture permet aux propriétaires de bestiaux d'extirper la maladie de leurs troupeaux, et il a une réelle valeur instructive.

"De tous les éléments fertilisants, la potasse est celui qui contribue le plus à augmenter le rendement et la qualité des pommes de terre; c'est pourquoi l'engrais le plus généralement recommandé pour cette récolte est un engrais 4-8-10, contenant 10% de potasse".

Les fourrures canadiennes au Japon. — Les exportateurs canadiens de renard argenté, dit le Commissaire canadien du commerce, devraient tenir leurs correspondants au Japon au courant de la situation des prix au Canada et insister sur l'importance qu'il y a pour eux de faire leurs commandes pendant la saison de la récolte des fourrures au Canada. La plupart des fourrures sont importées au Japon et préparées pour les ventes du Nouvel An, c'est-à-dire que les importateurs japonais font généralement leurs achats à l'étranger en avril et en mai. Ils placent généralement quelques commandes supplémentaires au commencement de l'automne. Comme la saison canadienne de production commence au milieu de novembre et se termine à la fin de mars, il arrive souvent que les meilleurs renards argentés canadiens ont déjà été vendus avant que les acheteurs japonais viennent sur le marché. Comme les exportateurs canadiens perdent beaucoup de commerce dans ces circonstances, on s'efforce d'obtenir que les importateurs japonais fassent leurs commandes beaucoup plus tôt pour les fourrures dont ils peuvent avoir besoin en 1934.

Fédération canadienne des producteurs de lait

Nous annonçons la semaine dernière, qu'à la suite d'une conférence des diverses sociétés de producteurs de lait des provinces de l'Ouest, d'Ontario et de Québec, l'on a jeté les bases d'un organisme national que l'on désignera sous le nom de Fédération canadienne des producteurs de lait. Cette nouvelle association diffère du Conseil national d'Industrie laitière existant déjà, en ce qu'elle groupe seulement les sociétés de producteurs, tandis que le Conseil National d'Industrie laitière représente tous les groupements qui sont intéressés dans cette industrie, tels producteurs, distributeurs, marchands de lait, laïgeries, etc.

Le but de la nouvelle association des producteurs canadiens est d'épouser la cause des cultivateurs laitiers et de s'en faire l'avocate auprès des autorités gouvernementales du Canada afin de renseigner nos législateurs quant aux mesures légales qui doivent être passées pour protéger ou promouvoir les intérêts des indispensables producteurs qui doivent recevoir leur juste part des revenus de cette industrie à base de notre agriculture. En Canada et surtout dans les plus vieilles provinces de la Confédération, tout, presque, en agriculture tourne autour de la vache.

Nous devons à la courtoisie du secrétaire de la nouvelle fédération, M. H. B. Cowan, de Peterborough, l'envoi d'intéressantes notes préparées par M. Hodge, du "Farmer", que nous publions aujourd'hui afin de préciser certains détails concernant la nouvelle somme parue dans notre numéro du 22 courant, concernant la formation de cette nouvelle association, et des délibérations du congrès qui a donné naissance à ce groupement.

Les sociétés dont liste suit étaient représentées au congrès d'Ottawa: l'Ass. des producteurs de lait de Fraser Valley, Vancouver, C.B.; par son président M. A.-H. Mercer; R.-H.-M. Bailey représentant un groupement similaire pour l'Alberta; C.-W. Towell, gérant des laïgeries coopératives du Manitoba; W.-A. Amos, président de United Farmers Co-operative Company, Palmerston; V.-S. Milburn, vice-président de l'Ass. des producteurs de lait d'Ontario; Norman Spratt, président de l'Ass. des producteurs de lait d'Ottawa; H.-S. Margerison, vice-président de l'Association des fromageries de la province d'Ontario; P.-D. McArthur, président de l'Ass. des Producteurs de lait de Montréal; F. S. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec; M. A. Rioux et J.-A. Marion respectivement président et vice-président de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec; W.-L. Carr, président de l'Ass. Canadienne des Eleveurs Holstein-Friesian et MM. F.-C. Egges et Frank Napier, représentant les éleveurs canadiens de bovins, race Ayrshire.

M. Dynes Fulton, président de la plus forte coopérative d'industrie laitière de la Nouvelle-Zélande et membre du Bureau de contrôle des produits laitiers de ce pays, dans une intéressante allocution, a traité de la fondation et des méthodes d'opération de cet organisme de contrôle du commerce des produits laitiers en Nouvelle-Zélande.

C'est ainsi que les congressistes apprennent qu'en Nouvelle-Zélande les cultivateurs laitiers sont très bien organisés, que l'organisation parfaite dont ils jouissent est née d'un besoin qui était devenu impérieux, attendu que les producteurs ne devaient compter que sur les marchés extérieurs, et que pour cela ils devaient s'assurer, dans sa plus grande plénitude, le contrôle de leurs affaires.

"Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande ne vote aucun subside à l'industrie laitière. Les prix que les produits commandent sur le marché local sont basés sur les cours du marché de Grande-Bretagne.

Le Bureau de Contrôle dut suspendre la fixation des prix parce que les spéculateurs mirent alors tout en œuvre pour susciter de mesquines jalousies entre les producteurs et chambarder le niveau des prix du marché local".

Les cultivateurs de la Nouvelle-Zélande passent par de grandes difficultés en ce moment à cause d'une injustifiable évaluation de leurs terres par le gouvernement comme résultat de sa politique d'établissement sur des terres, des démobilités de la grande guerre. Des fermes sises dans les meilleurs districts de production laitière se sont vendues jusqu'à \$940 l'acre quand le prix normal variait de \$500 à \$750.

"Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande s'est entendu avec les importa-

teurs anglais afin qu'il ne soit plus permis à qui que ce soit d'effectuer des ventes de beurre f.a.b., en Nouvelle-Zélande sans que le prix de vente soit approuvé par le Bureau de Contrôle. Aucun beurre ni aucun fromage ne peut être vendu une fois chargé, en cours de route.

M. Dynes Fulton précise également que tous les producteurs de lait doivent prendre part à un vote par referendum avant que le dit Bureau de Contrôle du commerce des produits laitiers fût établi.

Ce bureau fait ses frais en prélevant une taxe d'un seizième de denier sur chaque livre de beurre et 1/32 de denier sur chaque livre de fromage. Le conférencier ajoute de plus que sans cet organisme, les cultivateurs de la Nouvelle-Zélande ne pourraient rester dans le marché et le commerce des produits laitiers serait dans un marasme complet.

C'est à la suite de ces intéressantes remarques de M. Fulton que les délégués au congrès d'Ottawa ont admis que la fondation d'une Fédération canadienne des producteurs de lait était impérative pour protéger d'une façon efficace et exclusivement les intérêts des producteurs canadiens.

Plusieurs délégués, qui avaient tenté d'organiser un groupement national de producteurs au sein du Conseil National d'Industrie laitière, exprimèrent l'avis que la négligence manifestée par les officiers du Conseil National à la cause des producteurs indiquait manifestement qu'il serait téméraire pour la Fédération des producteurs de compter sur les services d'un secrétariat conjoint pour les deux associations. Ils étaient disposés d'autre part à supporter une organisation nationale qui serait exclusivement dévouée aux intérêts des producteurs et supportée financièrement par les sociétés de producteurs. On exprima de même l'avis qu'une fois l'organisation des producteurs bien établie, il serait possible qu'il y ait, à l'occasion, lieu de coopérer avec l'organisation représentant manufacturiers et distributeurs de produits laitiers, lorsqu'il se présenterait des questions où les intérêts mutuels des deux groupements seraient impliqués.

L'assemblée se mit immédiatement au travail afin de préparer une constitution provisoire et élire un bureau de direction temporaire, les deux devant être sujets à ratification par les diverses sociétés de producteurs de lait. La fédération rencontra par la suite M. H.-H. Stevens, ministre canadien du Commerce, et M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture. Messieurs les ministres furent mis au courant de la fondation du nouvel organisme et on leur remit par écrit les grandes lignes du programme d'action de la fédération des producteurs.

La fédération s'est prononcée favorable à l'établissement d'un Bureau de contrôle du commerce des produits laitiers comme il en existe en Australie et en Nouvelle-Zélande, tel bureau devant être investi du pouvoir de disposer, au prix qu'il jugera le plus avantageux, de tout surplus de beurre, lorsque tel surplus pourrait provoquer un fléchissement trop considérable du marché, d'étudier et d'indiquer aux producteurs telles méthodes qui les aideraient à réduire le coût de production afin de les mettre en meilleure position de soutenir la concurrence sur les marchés étrangers; l'adoption d'une marque de commerce nationale pour désigner seulement les produits laitiers de qualité supérieure; de passer une loi établissant des marques de commerce domestiques pour le beurre et le fromage, et dont l'effet serait d'empêcher la fausse représentation de certains produits qu'une publicité trompeuse pourrait annoncer comme produits de première qualité lorsqu'en réalité ces marchands sont de deuxième ou troisième ordre. La fédération a décidé de préparer un dossier qui sera présenté au comité d'enquête Stevens relativement aux coupures de prix de produits laitiers pratiquées par les chaînes de magasins et annoncées par ceux-ci comme produits de haute qualité.

Les officiers élus de la nouvelle fédération sont les suivants: A. H. Mercer, Vancouver, président; J.-F. Desmarais, Montréal, 1er vice-président; W.-A. Amos, Palmerston, Ont., 2e vice-président; H.-B. Cowan, Peterboro, Ont., secrétaire-trésorier; H. S. Margerison, président du comité des fromageries; R.-H.-M. Bailey, Edmonton, Alta, président du comité du lait en nature; W.-G. Towell, Winnipeg, président du comité du beurre; Directeurs: P.-D. McArthur, Howick, Qué., et G.-T. Gooding, Saskatoon.

Un mari maigrit épouse heureuse

30 livres de graisse!

Voici quelque chose que toutes les femmes de maris obèses seront heureuses de connaître. C'est l'expérience d'une femme dont le mari pesait récemment 230 livres. Elle écrit:

"Il me semble qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous dire qu'après avoir pris des Seis Kruschen pendant près de trois mois, mon mari a réduit son poids de 230 à 200 livres. Kruschen seul a produit ce résultat. Je suis moi-même trop grasse, aussi ai-je commencé à prendre Kruschen il y a trois semaines. Déjà, mon poids est passé de 153 à 141 livres. Nous sommes tous deux enchantés". — Mme C.

Kruschen combat l'embonpoint en aidant les organes internes à fonctionner convenablement — à éliminer chaque jour les déchets et poisons qui, si on les laisse s'accumuler, se transforment en tissus graisseux.

Pommiers pollinisateurs

Importance des dates de floraison

On n'est pas tout à fait d'accord sur le nombre de pommiers pollinisateurs qu'il est nécessaire de planter pour obtenir une bonne fécondation des arbres des vergers. Certains experts, dit M. H. Hill, de la Ferme expérimentale fédérale, Ottawa, recommandent que chaque quatrième arbre dans chaque quatrième rangée soit un pommier pollinisateur; d'autres prétendent qu'il vaut mieux avoir une rangée complète d'arbres pollinisateurs. Nous croyons qu'une rangée complète de pommiers pollinisateurs toutes les cinq rangées devrait donner des résultats satisfaisants. Il peut être nécessaire dans certains cas de planter trois variétés, parce que deux variétés plantées peuvent ne pas entrer en rapport au même âge, ou parce que l'une d'elles peut ne rapporter que tous les deux ans. Lorsque, par exemple, on compte sur le Wealthy pour polliniser le McIntosh, on peut être désappointé en certaines années parce que le Wealthy ne rapporte que tous les deux ans. De même, lorsque l'on plante le Melba pour polliniser le McIntosh, le premier peut en souffrir pendant les deux premières années parce qu'il rapporte plus tôt.

Quand on fait des plantations croisées de variétés, il faut que les conditions suivantes soient remplies: (1) que les dates de floraison empiètent suffisamment l'une sur l'autre. Il est préférable que la variété introduite comme pollinisateur soit un peu plus hâtive que la variété que l'on désire polliniser. La variété employée comme pollinisateur doit elle aussi être pourvue d'un pollinisateur. C'est-à-dire que les variétés intraplantées doivent être réciproques en ce qui concerne leur faculté de pollinisation. (2) Les variétés plantées doivent avoir une bonne provision de pollen d'une haute faculté germinative, et enfin (3) les variétés ne doivent pas rapporter aux mêmes années.

Des observations ont été faites à Abbotsford sur les dates de floraison des variétés suivantes: Duchesse, Fameuse, Wealthy, Melba, Golden Russet, McIntosh, et Lobo. Ces observations ont fait voir que le McIntosh seul n'est pas un bon pollinisateur pour le Fameuse, car une partie considérable des fleurs aurait dépassé la phase de réception avant que le pollen du McIntosh soit mis en liberté. Par contre, puisque le pollen du Fameuse est formé lorsque le McIntosh commence à fleurir, le pommier Fameuse peut être un bon pollinisateur pour le McIntosh. Les Duchesse et Melba ont commencé à fleurir à peu près en même temps que le Fameuse et devraient être de bons pollinisateurs pour les Fameuse et McIntosh. Les Wealthy et Russet se sont montrés bons pollinisateurs pour le McIntosh. Les observations qui ont été faites dans une localité ont fait voir que le Lobo a commencé à fleurir deux ou trois jours plus tard que le McIntosh, et pour cette raison il ne convient pas pour la pollinisation.

Il est préjudiciable à tous points de vue de prolonger la lactation des vaches pleines jusqu'à épuisement complet; il vaut mieux qu'elles soient tarées un mois à six semaines avant le vêlage.

29

29

29